

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 08

MINISTERE DE LA JUSTICE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	12
2.2.	PROGRAMME 108: CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	26
2.3.	PROGRAMME 109: AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	35
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	36
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	38
2.4.	PROGRAMME 110: APPUI A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES DETOURNEMENTS DE BIENS PUBLICS	41
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	42

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	42
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	42
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	44
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	48
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	49
3.2.	LEÇONS APPRISES	49
3.3.	PERSPECTIVES	49

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 107

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
JUSTICE

Responsable du programme

NOAH MARIE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 02: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 03: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 04: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 05: MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 08: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 09: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLMIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 16 777 030 000	CP 15 792 770 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NOAH MARIE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2014 est la deuxième année d'expérimentation de la mise en œuvre de la notion de Budget-programme au Cameroun et l'apprentissage se poursuit pour l'ensemble des acteurs. Le renseignement des indicateurs des programmes et actions nécessite plus que jamais la disponibilité des données statistiques sur les activités judiciaires et pénitentiaires

La mise en œuvre en 2014 du programme 107 dit support ou des moyens a été fortement marquée par la baisse des crédits de fonctionnement des services, alors qu'une avancée avait été notée en 2013. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, la période a été influencée par la volonté politique du Chef de Département, orientée vers le renforcement des effectifs et surtout la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus, en vue d'une meilleure préparation à la réinsertion sociale. Elle a été également marquée par l'existence du plan triennal (2013/2015) de formation des personnels.

Le Ministère de la Justice fait toujours face au problème crucial de déficit de bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées dans un même site géographique. Le démarrage des travaux d'extension du bâtiment central en 2013, poursuivis en 2014, constitue un début de solution à ce problème. Les besoins des services dont les effectifs des personnels ont augmenté sont sans cesse croissants.

Une dotation spéciale du Chef de l'Etat à hauteur de 1 500 000 000 FCFA a été accordée au projet d'informatisation du système judiciaire camerounais.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Au regard des projections du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2014 du MINJUSTICE, améliorer la Gouvernance c'est améliorer la gestion du sous-secteur, renforcer les ressources humaines et leurs capacités, mobiliser de façon accrue les ressources matérielles et financières, disposer d'un système d'information performant et d'infrastructures de qualité.

Il s'agit concrètement pour cette année de :

- **1- Maintenir les juridictions déjà informatisées ;**

Le projet d'informatisation des services judiciaires a bénéficié des crédits de financement de manière régulière de 2006 à 2012, année à laquelle la dotation de 400 000 000 FCFA qui était destinée à l'Informatisation du TPI de Douala-Bonanjo n'a pas été consommée. Après un arrêt de financement d'un an (2013), la réalisation de ce projet a été reprise grâce à une dotation spéciale accordée au Ministère de la Justice au titre de l'exercice 2014.

Cette dotation a été consacrée à la mise en réseau des services et aux aménagements électriques dans le ressort de sept(07) Cours d'Appel. Ces fonds ont également été orientés à la réalisation de la maintenance des trois juridictions déjà informatisées à Yaoundé (TPI Centre Administratif, TPI d'Ekounou, TGI du Mfoundi).

Malheureusement, les contrats passés avec les différents prestataires (IT CONSULTING, CAMTEL, IT TECH) ont été presque tous signés en octobre voire décembre 2014, en raison de la complexité des procédures de passation des marchés. Les travaux prévus en 2014 seront donc réalisés en 2015.

L'informatisation du TPI de Douala-Bonanjo prévue en 2012 a été réalisée en 2014.

2- Moderniser le cadre et les outils de travail des services centraux avec la poursuite des travaux d'extension du bâtiment central ;

En effet, ces travaux débutés en 2013 se sont poursuivis. Et au 31 décembre 2014, leur taux d'avancement était de 48,60% (03 niveaux sur les 04 à construire ont déjà été coffrés et coulés). Ce projet suit régulièrement son cours malgré quelques retards enregistrés dans le paiement des décomptes présentés par le prestataire.

3- Equiper les services en mobiliers de bureau et matériels informatiques ;

Des équipements et du matériel informatique ont été acquis pour les services centraux et les juridictions.

4- Organiser des stages d'imprégnation et de mise à niveau des personnels récemment recrutés dans le cadre des 25000 jeunes;

Le renforcement des capacités ne s'est pas limité seulement à l'imprégnation des personnels recrutés dans le cadre des 25 000 jeunes. En effet, il a y eu l'admission de 315 gardiens des prisons, tous grades confondus, à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (EANP) pour la formation initiale. 265 personnels environ ont suivi des stages et séminaires dans différents domaines au titre de formation continue.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	85	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 30 984 673 842	CP 30 000 413 842
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -14 207 643 842	Ecart CP -14 207 643 842
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 29 159 510 897	CP 27 570 958 469
TAUX DE CONSOMMATION	94,1 %	91,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Signature tardive des contrats	
PERSPECTIVES 2015	Un meilleur montage des dossiers pour leur lancement dès le début de l'exercice	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES								
OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72,30	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		45.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		65.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		47					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	192 500 000	192 500 000	175 107 000	175 107 000	160 552 802	210 552 802	91,7 %	120,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action en 2014 a été marquée par la volonté politique du Chef de Département, orientée vers le renforcement des effectifs et surtout la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus, en vue d'une meilleure préparation à la réinsertion sociale. Elle a été également marquée par l'existence du plan triennal (2013/2015) de formation du Ministère de la Justice.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	1- Pour la formation initiale : 17 Administrateurs des Prisons (dont 01 Ingénieur de Génie Civil et 01 Psychologue Pathologiste), 36 Intendants des Prisons (dont 10 Infirmiers Diplômés d'Etat), 62 Gardiens Chefs des Prisons, 200 Gardiens des Prisons ont été recrutés, puis envoyés en formation à l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP). 2- Pour la formation continue : 190 personnels (magistrats, personnels des greffes, personnels de l'Administration Pénitentiaire) ont été formés dans divers domaines tels que le contentieux des marchés publics, l'application des normes internationales des Droits de l'Homme par le Juge national, les Statistiques judiciaires et pénitentiaires... ; 75 magistrats ont été formés à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de Porto Novo au Bénin en droit OHADA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Dans le PPA 2014, il a été projeté la mise en place de centres de formation avec des programmes adaptés et complets, pour assurer tant la formation professionnelle initiale que continue de tous les personnels. Et la réalisation des études pour la mise en place d'un Institut National d'Enseignement Judiciaire. Seules les formations initiales et continues ont été menées. Les études pour la mise en place de l'institut n'ont pas été budgétisées à cause de la modicité des fonds alloués à l'action.							
Perspectives 2015	- Poursuivre le renforcement des effectifs et la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus ; - Poursuivre le renforcement des capacités des personnels conformément au plan triennal de formation existant.							

Action 02 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel doté d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		35.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 905 260 000	1 921 000 000	2 905 190 000	1 920 930 000	2 086 075 365	509 156 197	71,8 %	26,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2014 pendant que le MINJUSTICE fait face à un déficit en bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées dans un même site géographique. Il y a également une insuffisance en équipements de bureau et informatiques. Le démarrage des travaux de construction de l'extension du bâtiment central en 2013, poursuivis en 2014, constitue un début de solution.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	—€Travaux de construction de l'extension du bâtiment central du Ministère de la Justice poursuivis ; - Ordinateurs et mobiliers de bureaux acquis.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux d'avancement des travaux de construction de l'extension du bâtiment central a été porté à 48,60% (03 niveaux sur les 04 à construire ont déjà été coffrés et coulés, les élévations des murs ont commencé). Les décomptes présentés par le prestataire ont été payés.							
Perspectives 2015	- - Conduire à terme les projets d'investissement entamés ; - Poursuivre l'équipement des bureaux en mobilier et en matériel informatique.							

Action 03 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	13 488 770 000	13 488 770 000	27 714 467 626	27 714 467 626	26 735 177 475	26 673 619 215	96,5 %	96,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2014 dans un contexte d'accroissement des effectifs des personnels et partant l'augmentation des besoins des services en moyens et matériels de fonctionnement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Les besoins de fonctionnement des services sont assurés ; • Les salaires des personnels, les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone sont payés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le fonctionnement des services a été assuré, les salaires des personnels ont été régulièrement payés, les factures d'eau, d'électricité et de téléphone ont été payées, les équipements acquis.								
Perspectives 2015	- Maîtriser la masse globale des dépenses de fonctionnement ; - Poursuivre le financement du fonctionnement des services - informatiser les services ; - parvenir à l'archivage numérique des documents.								

Action 04 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05 documents produits						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	136 000 000	136 000 000	135 409 216	135 409 216	126 809 216	126 809 216	93,6 %	93,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	2014 est la deuxième année d'expérimentation de la mise en œuvre de la notion de Budget-programme au Cameroun et l'apprentissage se poursuit pour l'ensemble des acteurs. Le pilotage du processus est renforcé au MINUUSTICE par la désignation formelle des coordonnateurs des programmes, des responsables des actions et des contrôleurs de gestion des programmes.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2015-2019 élaboré ; - Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2015-2017 élaboré ; - L'avant Projet de Performance des Administrations (APPA) élaboré pour le passage au Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) 2014 ; - Le Projet de Performance des Administrations (PPA) et le Budget-Programme 2015 élaboré ; Le Rapport Annuel de Performance 2013 élaboré.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents exigés dans le processus d'élaboration du budget-programme 2015 ont été produit à temps, selon les canons exigés en la matière.								
Perspectives 2015	- Poursuivre l'imprégnation des acteurs du MINJUSTICE sur la notion du Budget-Programme ; Poursuivre la production des documents et outils exigés par le processus d'élaboration Budget-programme.								

Action 05 MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES

OBJECTIF	Suivre les recettes judiciaires								
Indicateur	Intitulé:		Ratio des recettes recouvrées sur les condamnations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	22 941 969	22 866 969	95,6 %	95,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La budgétisation des frais de Justice impose la maîtrise des montants recouvrés par rapport aux condamnations pécuniaires. Il faudrait connaître avec exactitude les recettes et les dépenses								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Missions de collecte des informations dans les juridictions réalisées								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées en 2014 ont été destinées aux descentes sur le terrain pour la collecte des données.								
Perspectives 2015	• poursuivre la collecte des données dans toutes les juridictions • élaborer le rapport statistique qui devrait être actualisé chaque année.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:								
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	30 500 000	30 500 000	30 500 000	30 500 000	27 954 070	27 954 070	91,7 %	91,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2014 alors que le projet d'informatisation du système judiciaire ne s'est pas poursuivi en 2013, faute de financement. La dotation allouée au projet en 2012 a été consommée en 2014 à travers l'informatisation du TPI de Douala- Bonanjo. Une dotation spéciale du Gouvernement à hauteur de 1 500 000 000 FCFA a été accordée au projet. Au moment de la préparation du budget, seule la maintenance avait été envisagée. C'est pourquoi, ces fonds spéciale ont été logés comme provision à l'action « Amélioration du cadre de travail » lors du cadrage définitif. Un besoin croissant en données statistiques sur les activités judiciaires et pénitentiaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Tribunal de Première Instance (TPI) de Douala-Bonanjo informatisé ; • Informatisation du système judiciaire poursuivie avec notamment les travaux (en cours) pour la construction des réseaux informatiques et la réalisation des aménagements électriques dans 19 juridictions appartenant à 07 Cours d'Appel(Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud) ; • Données statistiques des années judiciaires 2010 et 2011 saisies et traitées ; • Schéma Directeur Informatique (SDI) de l'Administration Pénitentiaire élaboré.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La dotation spéciale quant à elle a permis de mettre en réseau les services et faire des aménagements électriques dans le ressort de sept(07) Cours d'Appel. Ces fonds ont également permis d'assurer la maintenance des trois juridictions informatisées de Yaoundé (TPI Centre Administratif, TPI d'Ekounou, TGI du Mfoundi) et les équipements au bâtiment Justic@m.								
Perspectives 2015	• Poursuivre l'informatisation du système judiciaire avec la mise en réseau et les aménagements électriques dans le ressort des 03 Cours d'Appel restantes ; • Poursuivre l'informatisation du système judiciaire avec l'équipement en matériel informatique, le déploiement des applications, la formation et l'accompagnement des utilisateurs ; • Poursuivre la maintenance des juridictions déjà informatisées ; Mettre en œuvre le SDI de l'Administration pénitentiaire.								

Action 07 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 108

CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT

Responsable du programme

MAHOUE MICHEL

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès et la qualité du service de la justice.	
Indicateur	Intitulé:	Délais de traitement des affaires
	Unité de mesure	MM
	Valeur de référence:	36.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	12.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU POUVOIR JUDICIAIRE Action 02: MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA Législation Action 03: PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME Action 04: ACCÈS À LA JUSTICE Action 05: EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE Action 06: AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 07: ACTIVITÉS JURIDICTIONNELLES Action 08: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE PÉNALE Action 09: SUIVI DES AFFAIRES NON RÉPRESSIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 19 836 533 600	CP 18 971 533 600
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHOUE MICHEL,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

le programme 108 est marqué en 2014 comme par le passé, par une perte de confiance des justiciables vis-à-vis de la Justice, due aux lenteurs dans le traitement des procédures judiciaires, au faible taux d'exécution des décisions de Justice et au délai de détention provisoire assez long ; alors que le Code de Procédure Pénale est à sa sixième année d'application, sa complète appropriation par les acteurs n'est pas toujours évidente.

En 2014, le pays fait face aux actes de terrorisme dans les zones frontalières notamment dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est.

Comme programme opérationnel, sa mise en œuvre est influencée par des actions visant la modernisation du système judiciaire, notamment la construction des palais de justice en vue d'améliorer les conditions de travail dans les juridictions.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme est d'améliorer l'accès et la qualité du service de la Justice à travers notamment la construction des palais de Justice, la modernisation de la législation, l'application de la règle de droit dans le strict respect des droits des citoyens, le tout dans un climat favorable à l'investissement qui induit le développement durable.

Pour atteindre cet objectif, la poursuite des travaux de construction du Palais de Justice de Mbouda et le lancement de ceux du Palais de Justice de Mbalmayo sont venus à point nommé. S'agissant de la législation, la promulgation en décembre 2014 de la loi portant répression des actes du terrorisme a permis de résoudre une préoccupation liée à l'actualité. Par ailleurs, la formation de plusieurs acteurs (75) en droit OHADA a participé à l'accélération de l'appropriation de ce droit.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	L'objectif du programme est d'améliorer l'accès et la qualité du service de la Justice à travers notamment la construction des palais de Justice, la modernisation de la législation, l'application de la règle de droit dans le strict respect des droits des citoyens, le tout dans un climat favorable à l'investissement qui induit le développement durable. Pour atteindre cet objectif, la poursuite des travaux de construction du Palais de Justice de Mbouda et le lancement de ceux du Palais de Justice de Mbalmayo sont venus à point nommé. S'agissant de la législation, la promulgation en décembre 2014 de la loi portant répression des actes du terrorisme a permis de résoudre une préoccupation liée à l'actualité. Par ailleurs, la formation de plusieurs acteurs (75) en droit OHADA a participé à l'accélération de l'appropriation de ce droit.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	28%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 370 143 207	CP 7 505 143 207
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 11 466 390 393	Ecart CP 11 466 390 393
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 919 910 017	CP 5 886 429 715
TAUX DE CONSOMMATION	82,7 %	78,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les ressources financières allouées au programme ont permis d'assurer le paiement des décomptes présentés par les prestataires dans les différents chantiers de construction, d'assurer le fonctionnement quotidien des juridictions et des services centraux qui interviennent dans la mise en œuvre du programme et d'élaborer le Rapport annuel du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun	
PERSPECTIVES 2015	- Changer l'intitulé du programme pour devenir « Amélioration de l'Activité Juridictionnelle » - poursuivre les efforts en vue de réduire davantage les délais de traitement des affaires ; - poursuivre les travaux de construction des Palais de Justice ; - poursuivre la réhabilitation de certains Palais de Justice ; - équiper certaines juridictions. - poursuivre l'uniformisation des textes nationaux.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU POUVOIR JUDICIAIRE								
OBJECTIF	Assurer l'effectivité de l'indépendance et de l'impartialité du juge							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de dénonciations des acteurs de la Justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		750.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA LÉGISLATION

OBJECTIF	Mettre les textes à la disposition des citoyens								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'avant-projets de codes élaborés ou révisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 28%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		21.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		25.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		07 avant-projets de texte ont été élaborés ou révisés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	55 000 000	55 000 000	54 932 122	54 932 122	51 132 122	51 132 122	93,1 %	93,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la mise en œuvre de l'action intervient pendant que le pays est dans une guerre sans merci contre la secte terroriste Boko Haram ; - elle intervient également pendant que la gouvernance en matière de gestion des frais de justice par les auxiliaires de justice et notamment les huissiers de justice soulève des remous.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraunts)	- avant-projet de loi relative à la lutte contre les actes de terrorisme élaboré et transmis à la hiérarchie ; - avant-projet de loi portant création, organisation et fonctionnement de la Commission de facilitation des saisies et confiscations des biens en matière d'atteinte à la fortune publique élaboré et transmis à la hiérarchie ; - Mise en conformité des textes du droit interne avec les textes du Droit OHADA effectuée. Intervention des textes : - loi N°2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme, - arrêté conjoint N°002 /MINJUSTICE/ MINCOM du 13 février 2014 désignant les journaux et quotidiens nationaux autorisés a recevoir les annonces légales et judiciaires et fixant les tarifs desdites annonces pour l'année 2014. - Instruction Ministérielle MINJUSTICE/MINFI/MINDEF N°00000001 du 13 février 2014 portant procédures de contrôle administratif, de contrôle comptable et de règlement des frais de justice ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraunts)	Les moyens alloués à l'action ont permis de finaliser la plupart des textes en chantier et d'en réviser d'autres. L'accroissement des moyens alloués à l'action permettrait de faire avancer ces importants chantiers.								
Perspectives 2015	- poursuivre l'uniformisation des textes nationaux ; - mettre en conformité les textes nationaux avec les normes internationales ; - renforcer les capacités des personnels sur la rédaction des textes législatifs et réglementaires								

Action 03 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

OBJECTIF	Promouvoir et faire respecter les droits de l'homme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes de formation et de sensibilisation des acteurs de la chaîne de répression				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	122 748 000	122 748 000	122 735 018	122 735 018	65 896 333	83 205 896	53,7 %	67,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- constat de violation récurrente des Droits de l'Homme ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- rapport annuel sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun publié le 1 ^{er} octobre 2014; - élaboration du projet de Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme ; - mémoires de défense de l'Etat dans le cadre du contentieux devant les organes de surveillance des traités élaborés et transmis au MINREX ; - participation à la défense des Rapports périodiques devant le Comité pour l'Elimination de la Discrimination Raciale (CERD) et le Comité pour l'Elimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard de la femme ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le Rapport du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun présente les principaux faits et actes qui ont ponctué l'actualité des Droits de l'Homme au Cameroun. Il présente également l'action gouvernementale dans le cadre de l'obligation qui incombe à l'Etat de respecter, de protéger, de promouvoir et de réaliser les Droits de l'Homme. C'est un outil pertinent de sensibilisation et de promotion des Droits de l'Homme au Cameroun.								
Perspectives 2015	- poursuivre la production du Rapport annuel sur l'état des Droits de l'Homme ; - poursuivre la politique de coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des Droits de l'Homme ; - procéder à la validation gouvernementale du Plan National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme. ; - vulgariser les enseignements sur les Droits de l'Homme au Cameroun ; - accroître les moyens pour la formation des acteurs du Sous-secteur sur les Droits de l'Homme.								

Action 04 ACCÈS À LA JUSTICE

OBJECTIF	Renforcer le rôle de régulation sociale de la justice								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de saisines de la Justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 39,95%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		400000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		500000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		199 778 (non compris les données de la Cour d'Appel du Centre)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	17 870 509 600	17 005 509 600	6 417 720 072	5 552 720 072	5 190 474 185	4 175 239 150	80,9 %	75,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre de l'action en 2014 a été marquée par l'insuffisance et la vétusté des locaux (bureaux et salles d'audience) avec pour corollaire, un cadre de travail inapproprié dans plusieurs juridictions. la Justice est par ailleurs non vulgarisée par rapport à son fonctionnement, ses pratiques, ses compétences et modes de saisine ; le coût de ses frais est assez élevé pour le citoyen ordinaire.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- poursuite des travaux de construction du palais de justice de Mbouda ; - démarrage des travaux de construction du palais de justice de Mbalmayo; - construction d'une salle d'audience contigüe au Palais de Justice de Djoum ; - réalisation des études techniques, architecturales et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Bali ; - Electrification des locaux de la Cour d'Appel de l'Adamaoua ; - Démarrage des travaux de voiries et réseau divers à la Cour d'Appel de l'Adamaoua.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources de l'action ont permis de poursuivre la construction du Palais de Justice de Mbouda, de boucler les études en vue du démarrage des travaux de construction de celui de Mbalmayo, d'électrifier les locaux de la Cour d'Appel de l'Adamaoua ;								
Perspectives 2015	- poursuivre la construction des palais de Justice ; - améliorer le cadre de travail dans les juridictions ; - répertorier et sécuriser le patrimoine foncier de la Justice ; - encourager le recours aux pratiques d'arbitrage ; - vulgariser la Justice, ses pratiques, ses compétences et ses modes de saisine. - Changer l'indicateur pour devenir « Nombre de recours à la Justice »								

Action 05 EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE

OBJECTIF	Réparer intégralement le préjudice subi								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des décisions de justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	43 500 000	43 500 000	29 979 995	29 979 995	28 415 392	25 629 995	94,8 %	85,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action en 2014 a été marquée par un faible taux d'exécution des décisions de Justice. Figurent parmi les raisons évoquées de cette faiblesse, le vieillissement des effectifs des Notaires et le nombre élevé de charges vacantes d'Huissiers de Justice.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)									

Action 06 AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

OBJECTIF	Renforcer la sécurité juridique et judiciaire des affaires								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de saisies attributions abusives des créances				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- mauvais classement du Cameroun par les organismes internationaux d'évaluation des pays en matière de climat des affaires ; - modification de l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales ; - mauvaise application du Droit OHADA par les acteurs du Sous-secteur								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les réunions /ateliers de travail avec le secteur privé dans le cadre du dialogue Secteur privé/Justice sont organisées; - les textes sur le droit des affaires sont vulgarisés ; - 75 Magistrats, Avocats, Huissiers de Justice et Auditeurs de Justice sont formés à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de Porto Novo au Bénin sur le Droit OHADA ; 02 Séminaires d'Information et de Sensibilisation de 85 Magistrats sur le crédit-bail organisés les 23 et 24, puis les 26 et 27 juin 2014, respectivement à Yaoundé et à Douala par la Cameroon Leasing Association (CAMLEASE).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens alloués ont permis d'organiser les réunions/ateliers avec les acteurs du secteur privé ; du fait de leur modicité (5 000 000), les campagnes de sensibilisation n'ont pu être organisées.								
Perspectives 2015	- poursuivre le dialogue entre la Justice et le secteur privé ; - poursuivre la formation des acteurs du Sous-secteur sur le Droit OHADA ; - poursuivre l'amélioration et la modernisation de la Justice commerciale ;								

Action 07 ACTIVITÉS JURIDICTIONNELLES

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement des juridictions								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des affaires jugées sur les affaires enrôlées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 34,31%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		45.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15,44						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 739 776 000	1 739 776 000	1 739 776 000	1 739 776 000	1 578 991 985	1 546 222 552	90,8 %	88,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre alors que le pays fait face aux actes de terrorisme dans les zones frontalières notamment dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est. La recrudescence de ces actes a fait connaître un regain de l'activité pénale dans le ressort des Cours d'Appel concernées. La réduction du budget de fonctionnement des juridictions par rapport à 2013 a fortement déteint sur les activités.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Procédures traitées dans les juridictions. Sur 119 778 (non comprises, les données de la Cour d'Appel du Centre) affaires enrôlées, 30853 décisions ont été rendues.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens alloués ont permis d'assurer la tenue des audiences, mener l'information judiciaire, assurer le fonctionnement des parquets et la collecte des données statistiques.								
Perspectives 2015	- accélérer le traitement des procédures judiciaires ; - doter les juridictions de moyens adéquats ; - intensifier les campagnes de sensibilisation au niveau des services judiciaires ; - mise à jour les statistiques de l'activité juridictionnelle								

Action 08 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE PÉNALE

OBJECTIF	Assurer la régulation en matière répressive							
Indicateur	Intitulé:		Rapport de suivi des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 SUIVI DES AFFAIRES NON RÉPRESSIVES

OBJECTIF	Assurer la régulation en matière non répressive							
Indicateur	Intitulé:		Rapport de suivi des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 109

AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE

Responsable du programme

OVALE ZE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les conditions de détention et préparer à la réinsertion sociale des détenus	
Indicateur	Intitulé:	Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION Action 02: PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS Action 03: COORDINATION ET PILOTAGE DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 200 618 000	CP 8 066 618 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OVALE ZE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 109 a été mis en œuvre dans un contexte général caractérisé par :

- Ø la mise en œuvre de la réforme des finances publiques qui a abouti à l'institution du Budget Programme ;
- Ø l'intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ;
- la ferme volonté des pouvoirs publics de réduire le taux de récidive.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 109 est d'améliorer les conditions de détention et de préparer les détenus à la réinsertion sociale. Ceci s'est traduit en 2014 par :

- Ø le lancement des études architecturales, géotechniques et techniques pour la construction des prisons de Bali et de Mbankomo ;
- Ø le démarrage des travaux de construction de la prison de Bali qui est appelé à desservir le Tribunal de céans ;
- Ø la réhabilitation de **22** prisons dont 02 centrales(Ngaoundéré, et Maroua) ; **18** principales et (Meiganga, Banyo, Mbalmayo, Yaoundé, Eséka, Monatélé, Ntui, Ngoumou, Akonolinga, Kaélé, Mora, Edéa, Mbanga, Ngambé, Dschang, Bangangté, Bafang, Fouban, Kumbo et **02** secondaires (Djoum et Ngambé). Ce qui a permis d'améliorer le cadre de la détention et des conditions de travail des personnels ;
- Ø l'aménagement de 04 forages à motricité humaine dans les prisons d'Eseka, Ngambé, Bangangté et Wum ;
- Ø le renforcement des effectifs des personnels pénitentiaires par un recrutement des personnels parmi lesquels des techniciens dont : 10 techniciens d'élevage, 10 techniciens d'Agriculture, 02 médecins vétérinaires et 02 ingénieurs agronomes pour la relance des activités

de production et de réinsertion dans les prisons ;

Ø la réactivation des activités de production et de formation au sein des établissements pénitentiaires a été prise en compte notamment par l'achat des intrants et des petits équipements de production pour la redynamisation de ces activités au sein de certains Etablissements Pénitentiaires (Akonolinga, Eseka, Mfou, Ntui, Sa'a, Abong mband, Messamena, Kaélé, Ngambé, Tcholliré 2, FountbotBuéa Farms et Kumba) ;

Ø l'équipement de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire en matériels didactiques, de cuisine et de couchage;

Ø l'équipement de certaines prisons en moulins à céréales (Monatéle, Kousseri, Bangangté et Ambam), en groupes électrogènes (Eseka, Baham, Kumbo) en batterie de cuisine (Maroua, Baham) en mobiliers de bureau (Baham, Ambam) en matériel d'infirmerie (Baham) ;

Ø le maintien du coût quotidien de la ration pénale à 231 FCFA et de la couverture sanitaire à 6 572 FCFA l'an. Malheureusement, les effets escomptés de ces efforts ont quelque peu été dilués par l'augmentation des effectifs des détenus et la flambée des coûts des denrées alimentaires sur le marché.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15,90% (projection de 2014 :18%)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	15,90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 459 939 683	CP 7 325 939 683
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 740 678 317	Ecart CP 740 678 317
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 966 159 784	CP 7 199 121 091
TAUX DE CONSOMMATION	93,4 %	98,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	le résultat obtenu est certes encourageant, mais il reste en deçà de la prévision de 18 % souhaitée ; en raison principalement du maintien des ressources allouées à l'alimentation des détenus à leur niveau de 2013 ; alors que les prix des denrées alimentaires ne cessent de flamber sur les marchés.	
PERSPECTIVES 2015	- Poursuivre les travaux de construction de la prison de Bali ; - poursuivre la revalorisation du coût de la ration pénale ; - poursuivre la réhabilitation, l'équipement en matériels spécifiques des prisons et l'aménagement des points d'eau ; - démarrer les travaux de construction des prisons de Douala, Mbankomo; - reprendre les travaux de construction des prisons de Bengbis, Mundemba et Bangem ; - créer des champs et fermes pénitentiaires ; - poursuivre le renforcement des capacités des personnels pénitentiaires (recrutement et formations continues) ; - mettre en place une Régie Nationale des Services Pénitentiaires et un fonds d'appui à la réinsertion sociale ; - réaliser une étude pour la construction de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION								
OBJECTIF	Améliorer le traitement des détenus							
Indicateur	Intitulé:		Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 14,86	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		57.459999084472656					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		65.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15,90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 801 318 000	2 667 318 000	2 801 318 000	2 667 318 000	2 307 955 630	2 349 799 984	82,4 %	88,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ; - Volonté réaffirmée des pouvoirs publics d'œuvrer pour le renforcement des droits de l'homme au Cameroun							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- certains locaux de la prison de Bali construits ; - La toiture réhabilitée à la prison de Mbalmayo ; - 05 forages aménagés dans les prisons d'Eséka, Ngambé, Wum, Bangangté et Edéa. - 01 bloc administratif construit à Bangangté; - 22 prisons réhabilitées ; - Une infirmerie construite à la prison de Kaele Le Rapport final des études architecturales et techniques pour la construction de la nouvelle prison de Douala Ngoma.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	résultat encourageant ; malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités. Celles-ci sont liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés et à l'insuffisance des crédits notamment pour ce qui est de l'alimentation des détenus. un autre problème non moins important auquel ont fait face les établissements pénitentiaires en 2014 est celui de l'augmentation vertigineuse des effectifs des détenus en raison de l'aggravation des phénomènes criminels et de délinquance dans les grands centres urbains ; et de la réactivation de l'opération épervier							
Perspectives 2015	- poursuivre la revalorisation du taux quotidien de la ration pénale ; - poursuivre la revalorisation du taux annuel de couverture sanitaire ; - poursuivre la construction des prisons ; - poursuivre la réhabilitation des prisons ; - poursuivre l'aménagement des points d'eau dans les prisons; - poursuivre l'équipement des prisons ; - créer les quartiers spéciaux ; - poursuivre l'encadrement psychosociale des détenus mineurs et des femmes ; - organiser les transfèrements des détenus.							

Action 02 PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS

OBJECTIF	Lutter contre la récidive								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de détenus formés aux petits métiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		2500.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		6000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 400 000	8 400 000	8 400 000	8 400 000	7 982 472	7 469 781	95 %	88,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	taux de criminalité en hausse dans les grands centres urbains avec une implication accrue des repris de justices et des évadés de prisons... Aggravation du phénomène de chômage, surtout chez les jeunes.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- création de petites unités de formation (élevage, agriculture) dans 16 prisons ; - recrutement des personnels pénitentiaires spécialisés (10 techniciens d'élevage, 10 techniciens d'agriculture, 02 médecins vétérinaires et 02 Ingénieurs Agronomes).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	le résultat mitigé obtenu est dû principalement à l'absence d'une structure spécialisée dans la gestion des activités de production et de réinsertion dans les établissements pénitentiaires, d'une part ; et à l'insuffisance des moyens financiers pouvant permettre la mise en place de véritables unités de production dans les prisons.								
Perspectives 2015	- créer une régie industrielle pénitentiaire des services pénitentiaires; - mettre en place un fonds d'appui pour la réinsertion sociale des détenus ; - relancer la prison de production de Upper farms ; - atteindre l'objectif fixé (500 à 1000 détenus par an) ; - créer des fermes pénitentiaires ; - créer des champs pénitentiaires ; - poursuivre le recrutement des personnels spécialisés.								

Action 03 COORDINATION ET PILOTAGE DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

OBJECTIF	Suivre le fonctionnement des services relevant de l'Administration pénitentiaire								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 390 900 000	5 390 900 000	4 650 221 683	4 650 221 683	4 650 221 683	4 841 851 326	100 %	104,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La coordination et le pilotage du système pénitentiaire ont été exécutés dans un contexte budgétaire marqué par l'avènement du Budget-Programme								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	recrutement de 334 personnels pénitentiaires ; - recyclage des personnels de l'Administration pénitentiaire ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à l'action ont connu un taux de consommation satisfaisant								
Perspectives 2015	- poursuivre le recrutement des personnels pénitentiaires ; - mettre en œuvre du Schéma Directeur Informatique de l'Administration Pénitentiaire ; - acquérir le matériel de sécurité ; - renforcer les capacités des personnels par des formations continues; - améliorer les conditions de travail ; - réaliser les études pour la construction de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire ; - réhabiliter l'ENAP ; réaliser les études pour la construction des 10 Délégations Régionales.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 110

APPUI A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES
DETOURNEMENTS DE BIENS PUBLICS

Responsable du programme

MVONDO EVEZOO JEAN PIERRE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Intensifier les actions et mécanismes de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite	
Indicateur	Intitulé:	Ratio du nombre de personnes jugées par rapport au nombre de personnes poursuivies.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PRÉVENTION DE LA CORRUPTION Action 02: RÉPRESSION DE LA CORRUPTION Action 03: RECOUVREMENT DES FONDS DÉTOURNÉS Action 04: COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 11 038 326 400	CP 3 428 326 400
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MVONDO EVEZOO JEAN PIERRE,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été exécuté en 2014 dans un environnement socio- politique caractérisé par la ferme volonté des pouvoirs publics de poursuivre l'intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique. Le Tribunal Criminel Spécial (TCS) est à sa deuxième année de fonctionnement. Le Corps Spécialisé d'Officiers de Police Judiciaires rattaché à cette juridiction est également opérationnel. La mise en œuvre effective du décret N° 2013/288 du 04 septembre 2013 fixant les modalités de restitution du corps du délit.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

La lutte contre la corruption et les détournements de fonds s'est poursuivie en 2014 avec notamment, (i) l'entrée en fonction effective du Corps Spécialisé d'Officiers de Police Judiciaire (OPJ) du Tribunal Criminel Spécial (TCS) ; la mise en œuvre effective du mécanisme de restitution du Corps du délit avec l'ouverture au niveau du Trésor Public d'un Compte Spécial N° 7713 devant recevoir les fonds détournés et restitués. Le montant des restitutions au 24 novembre 2014 s'élevait à 2 488 084 604 FCFA. A la même date, 866 443 149 FCFA sont à recouvrer pour les amendes et dépens, et 16 149 239 348 FCFA au titre de dommages et intérêts.

2014 a été également l'année de démarrage effectif des travaux de construction du Complexe Moderne des Services Judiciaires (une tour R+13, 02 bâtiments R+2 et 02 bâtiments R+3), au Centre-Administratif de Yaoundé qui pourrait abriter le Tribunal Criminel Spécial (TCS), le Tribunal Administratif de Yaoundé et améliorer considérablement l'offre en salles d'audience et bureaux pour les autres juridictions (Cour d'Appel, TGI et TPI). L'entreprise chinoise TIEG,

choisie pour réaliser ces travaux, a procédé à des démolitions sur le site du Complexe. Les terrassements et l'installation du chantier ont été amorcés (construction des salles de réunion, des bureaux, la bâche à eau, le hangar de stockage des matériaux, le magasin devant abriter les vestiaires et la cantine, le coulage du sol des ateliers).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	61 % (le chiffre souhaité en fin 2013 était de 62,5 %)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	61 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 037 751 268	CP 1 427 751 268
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 000 575 132	Ecart CP 2 000 575 132
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 384 427 181	CP 1 207 614 784
TAUX DE CONSOMMATION	15,3 %	84,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	• entrée en vigueur du cadre réglementaire relatif à la restitution du corps du délit (décret N° 2013/288 du 04 septembre 2013) ; • marché avec l'entreprise TIEG signé. La dotation budgétaire de cette année a permis entre autre de payer l'avance de démarrage des travaux	
PERSPECTIVES 2015	- poursuivre davantage la lutte contre la corruption tant dans le Sous-secteur Justice qu'au plan national en systématisant les sanctions contre les coupables ; - sensibiliser et former les acteurs du Sous-secteur Justice sur les méfaits de la corruption ; - intensifier les contrôles dans les juridictions et les établissements pénitentiaires ; - renforcer les capacités des Magistrats, des Greffiers et des OPJ en matière de lutte contre la corruption ; - poursuivre l'application des dispositions du décret N° 2013/288 fixant les modalités de restitution du corps du délit ; - rendre automatique l'arrêt des poursuites dès restitution du corps du délit ; - poursuivre le chantier de construction du complexe des services judiciaires	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Assainir les comportements dans les services judiciaires et pénitentiaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes d'éducation et de sensibilisation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 02 RÉPRESSION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Réduire les phénomènes de corruption et d'enrichissement illicite au Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Proportion des gestionnaires indélicats sanctionnés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		85.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 438 000 000	828 000 000	8 437 960 156	827 960 156	902 184 861	773 638 886	10,7 %	93,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- ferme volonté du Chef de l'Etat de mener une lutte acharnée contre la corruption et l'enrichissement illicite. - engagement de la communauté internationale d'accompagner le Cameroun dans ce combat. - volonté affichée des pouvoirs publics d'assainir les comportements dans les milieux judiciaires et pénitentiaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'activité juridictionnelle du TCS s'est poursuivie. Les statistiques au 20 novembre 2014 se présentent comme ci-après : - Affaires à l'enquête préliminaire : 74 ; - Affaires enrôlées : 62 ; - Affaires jugées : 25 ; - Affaires pendantes devant le Tribunal : 25 (02 des 25 affaires font l'objet d'un complément d'information) ; - Affaires en attente d'enrôlement : 12 ; - Affaires à l'information judiciaire : 26 ; - Affaires renvoyées devant d'autres Juridictions 02 (ces affaires ont été renvoyées devant d'autres juridictions en fonction du montant du préjudice) - Ordonnances de non-lieu 06.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Marché avec l'entreprise TIEG signé. La dotation budgétaire de cette année a permis entre autre de payer l'avance de démarrage des travaux								
Perspectives 2015	- poursuivre davantage la lutte contre la corruption tant dans le Sous-secteur Justice qu'au plan national en systématisant les sanctions contre les coupables ; - poursuivre les travaux de construction du complexe Moderne des Services Judiciaires ; - renforcer les capacités des Magistrats, des Greffiers et des OPJ en matière de lutte contre la corruption ; - renforcer les effectifs des personnels des autres juridictions ; - doter les juridictions des moyens matériels et infrastructurels adéquats.								

Action 03 RECOUVREMENT DES FONDS DÉTOURNÉS

OBJECTIF	Rétablir l'Etat dans ses droits								
Indicateur	Intitulé:		Taux de recouvrement des fonds détournés objet des décisions devenues définitives				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	•								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	•								
Perspectives 2015									

Action 04 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement du programme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 600 326 400	2 600 326 400	599 791 112	599 791 112	482 242 320	433 975 898	80,4 %	72,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	volonté exprimée par l'immense majorité des camerounais de privilégier la restitution des fonds détournés en lieu et place de l'emprisonnement des coupables.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- le mécanisme de restitution du Corps du délit est clairement défini et encadré par les textes ; le compte spécial N°7713 est ouvert au niveau du Trésor public pour recevoir les fonds détournés et restitués. Le montant des restitutions au 24 novembre 2014 s'élevait à 2 488 084 604 FCFA. A la même date, 866 443 149 FCFA sont à recouvrer pour les amendes et dépens, et 16 149 239 348 FCFA au titre de dommages et intérêts.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- entrée en vigueur du cadre réglementaire relatif à la restitution du corps du délit (décret N° 2013/288 du 04 septembre 2013) ; difficulté des recouvrements après les condamnations devenues définitives								
Perspectives 2015	- rendre automatique l'arrêt des poursuites dès restitution du corps du délit ; suppression de l'action qui deviendra une activité de l'action Répression de la corruption.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**
- 3.2. LEÇONS APPRISES**
- 3.3. PERSPECTIVES 2015**